

Les stages en classe de 3PM

La classe de troisième prépa-métiers comprend trois périodes de stage sur l'année.

- **STAGE 1 : Du 23 novembre au 5 décembre 2026**
- **STAGE 2 : Du 15 au 27 mars 2027**
- **STAGE 3 : Du 18 au 28 mai 2027**

L'objectif de ces périodes est de faire découvrir différents milieux professionnels aux élèves ; ce sont des stages d'observation mais pendant lesquels ils doivent s'adapter aux règles du lieu, s'intégrer à une équipe et sont susceptibles de pratiquer.

Ces stages **obligatoires** sont encadrés par une convention signée par la structure d'accueil, l'élève et ses responsables légaux, et le lycée. La recherche des entreprises est assistée par l'équipe pédagogique (savoir comment se présenter...) mais **reste sous la responsabilité de l'élève**.

Ces périodes sont très importantes pour le choix de l'orientation et seront finalisées par un livret de stage individuel ainsi que par un oral de présentation.

En intégrant une classe de troisième prépa-métiers, l'élève et sa famille s'engagent à s'investir activement dans la recherche de stages.

L'équipe pédagogique